



Charte graphique

Septembre 2024

Le logotype

Le bloc-marque du label EPV correspond à un signe associé à une typographie spécifique. Sa taille ne peut être modifiée que de façon homothétique, il ne peut être ni transformé ni redessiné.

Il existe 2 versions du logo : le logo (signe seul) et le logo signature. Ces deux versions peuvent être utilisées.

1. LE LOGO (SIGNE SEUL)



2. LE LOGO SIGNATURE



2

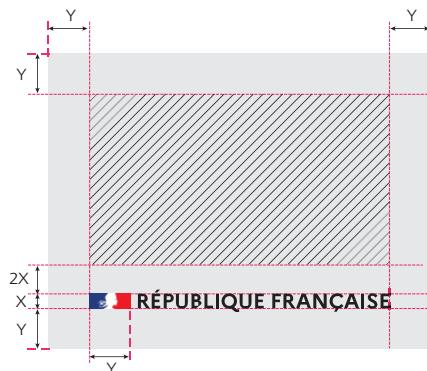
En fonction notamment des supports d'application, des destinations spécifiques et surtout de la taille d'impression, on choisira l'une ou l'autre des deux versions.

3. LE LOGO RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La version avec le logo « République française » est strictement réservée aux entreprises labellisées*. Pour les autres cas d'usage, le logo sans la mention République française doit être utilisé

* existe en signature, signe seul et monochrome.



Règle d'usage pour l'intitulé RF :
Le logo avec la mention « République française » ne doit pas être modifié.

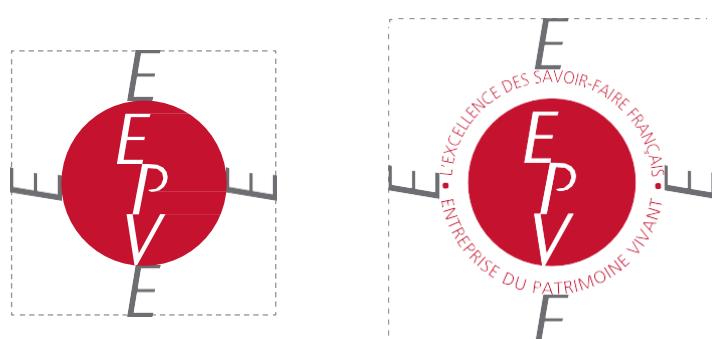
3. TAILLE MINIMALE DU LOGOTYPE

Pour des raisons de lisibilité, en fonction de la taille du support et de la qualité d'impression, la taille du logotype associé à la signature ne doit pas être inférieure à 25 mm.



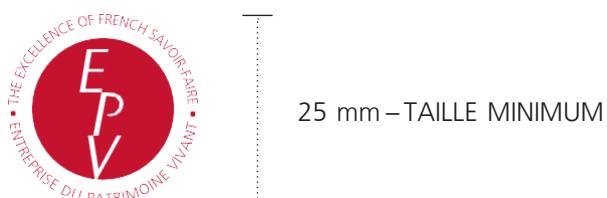
4. ZONE DE PROTECTION

Le logotype est entouré d'une zone de protection qui garantit sa bonne visibilité et sa reconnaissance. Cette zone de protection est un carré invisible qui correspond à la hauteur du "E" et dans lequel aucun élément graphique, textuel ou visuel ne doit pénétrer.



5. LOGOTYPE VERSION ANGLAISE

Il existe également une version anglaise du logotype (*logo signature*) destinée à la communication vers l'international.



Couleurs du logotype

La version du logo en couleurs doit être utilisée en priorité. La version en noir et blanc est prévue pour les supports imprimés en une seule couleur (type presse quotidienne).

1. LES RÉFÉRENCES COULEURS DU LOGOTYPE



Pantone : 200 C
Quadri : 0 / 100 / 80 / 20
RVB : 193/10/38

4



Version monochrome noire



3. APPLICATION DU LOGOTYPE SUR DIFFÉRENTS FONDS

Dans le cas d'une utilisation sur fond coloré, plusieurs options sont possibles :

1 - Sur fond de couleur claire, le logotype doit être appliqué dans sa couleur.

2 - Sur fond photographique ou complexe, le logo signature doit être inséré dans un cercle blanc.

3 - Sur fond de couleur foncée, le signe seul peut être appliquée en réserve blanche.



La typographie

Pour accompagner le signe, le caractère typographique utilisé, en édition, communication institutionnelle et signalétique est la police FRUTIGER. Elle a été choisie pour sa lisibilité, son classicisme institutionnel et sa précision typographique optimale. Elle est à la fois élégante et fortement identitaire. Le caractère sera utilisé pour l'appellation complète et les titrages.

TYPOGRAPHIE D'ÉDITION

LOGOTYPE EPV

Frutiger light

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

6

ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT
L'EXCELLENCE DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

Les interdits

Afin de respecter l'identité visuelle du logotype, il est indispensable de respecter ses règles d'application et de :

Ne pas changer la couleur du logo



Ne pas déformer le logo



Ne pas modifier la typographie



Ne pas modifier les proportions



Ne pas changer la répartition des couleurs



Ne pas modifier l'inclinaison





Charte graphique